

**Jean-Pierre LECOQ**  
Conseiller de Paris  
Vice-Président du  
Conseil général de Paris  
Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement



## ÉDITO

Cette nouvelle édition de 6<sup>e</sup> Infos est destinée à vous donner les dernières nouvelles relatives à l'espace public et à l'action de la municipalité dans notre arrondissement.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui au cours de cet été ont travaillé dans nos écoles, nos crèches et nos gymnases afin de les rendre encore plus accueillants pour celles et ceux qui les fréquentent.

Bonne rentrée à tous.

## "Zones 30" et "zones de rencontre" : Vers un 6<sup>e</sup> arrondissement apaisé

La presse nationale s'est récemment fait l'écho de la création de nouvelles « zones de rencontre » dans le quartier Ecole de Médecine ainsi qu'à proximité de la Mairie.

**En réalité, depuis près de 20 ans, quels que soient le Maire et la Majorité en place à l'Hôtel de Ville, la Mairie du 6<sup>e</sup> poursuit la même politique d'aménagement de l'espace public** : en dehors des grands axes comme les boulevards et la rue de Rennes qui sont des axes transversants- sur lesquels la vitesse de circulation est plafonnée à 50km/h- ; nous avons progressivement doté la majeure partie de notre arrondissement de zones 30 (dénommées quartiers tranquilles puis quartiers verts avant de devenir des zones 30) et de zones de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h.

A la lisière de ces zones, la rue Danton comme la rue d'Assas ont vu leur vitesse limitée à 30km/h.

**Ce faisant, les responsables de notre arrondissement se sont toujours voulu pragmatiques**, à l'opposé du dogmatisme prôné par certains et dont Denis BAUPIN fut le porte drapeau entre 2001 et 2008.

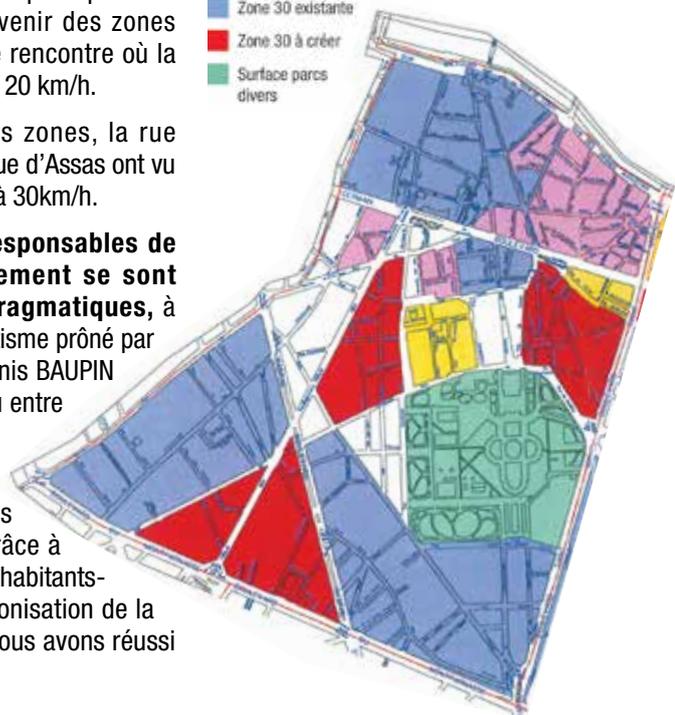
Ainsi nous nous sommes opposés avec succès -et grâce à la mobilisation des habitants- au concept de piétonisation de la rue de Rennes et nous avons réussi

à bloquer l'extension des couloirs de bus centraux qui défigurent le boulevard du Montparnasse, entre Port Royal et la rue de Rennes, tout en rendant particulièrement dangereuses les traversées piétonnes.

Au final, si l'on regarde la carte du 6<sup>e</sup> arrondissement, il apparaît que la superficie de l'arrondissement couverte par ces zones est considérable.

**Cela correspond nous semble-t-il à une volonté d'apaisement de la circulation en centre ville à laquelle les Parisiens adhèrent massivement.**

■ Zone de rencontre existante  
■ Zone de rencontre à créer  
■ Zone 30 existante  
■ Zone 30 à créer  
■ Surface parcs divers



## SOMMAIRE

<b>LES TRAVAUX D'ÉTÉ</b> Equipements municipaux et espace public	<b>2,3,4</b>
<b>LES GRANDES OPÉRATIONS</b> En cours et à venir	<b>5</b>
<b>LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE LOCALE À PARIS</b> Qui fait quoi ?	<b>6</b>
<b>LE POINT SUR</b> La présence des Roms dans le 6 <sup>e</sup>	<b>7</b>
<b>TRIBUNES</b>	<b>8</b>

# Les travaux d'été : ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET ESPACE PUBLIC

## NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### ► Gymnase Saint-Germain

L'opération de rénovation du sol du gymnase a été réalisée cet été. Rappelons que ce gymnase de type C, comme celui du lycée Montaigne, peut accueillir des compétitions ou des entraînements pour toutes les disciplines sportives pratiquées en salle.

### ► Gymnase Vaugirard-Littré

Gymnase de type B de grande capacité, auquel il ne manque que peu de chose pour passer en gymnase de type C, Vaugirard-Littré achève sa cure de rajeunissement cette année. Après la rénovation complète des vestiaires, des douches et de la climatisation l'année dernière, les plafonds et les luminaires des deux salles attenantes au gymnase ont été refaits.

### ► Gymnase Garancière

Faisant suite à la rénovation du centre d'accueil géré par le centre hospitalier Sainte Anne et l'association Erasme-Garancière, des travaux de peinture ont été réalisés dans le sas d'entrée du gymnase.

### ► Piscine Saint-Germain

Elle reste l'équipement sportif le plus fragile en dépit des attentions dont elle est l'objet. Au printemps dernier, plusieurs incidents techniques se sont produits auxquels s'est ajoutée la grève perlée et reconductible des agents en fin de semaine. Nous espérons que cette situation reviendra à la normale avant la fin de l'année.

## NOS ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

### Ont été notamment réalisés cet été :

- le ravalement de l'ensemble des façades des établissements scolaires de la rue Saint-Benoît aux numéros 12, 16 et 18 qui concernent les écoles élémentaire et maternelle ainsi que le collège Jacques Prévert où des travaux d'entretien et de peinture se sont déroulés.



Achèvement des travaux de ravalement de l'école de la rue Saint-Benoît

## POUR LES ASSOCIATIONS ...

S'agissant de l'utilisation de ces équipements, les associations qui ont renouvelé leurs demandes de créneaux sur le site Internet SIMPA -système d'information multiservices des partenaires associatifs- de la Mairie de

Paris au 1<sup>er</sup> semestre 2014 et qui ont été retenues par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville ont reçu leurs autorisations d'occupation fin juillet.

## À NOTER

Concernant la restauration, les élèves du collège se sont vus attribuer chacun à la rentrée une carte de demi-pension rechargeable et permettant d'accéder au réfectoire. Le mode d'utilisation de cette carte a été envoyé aux parents de chaque rationnaire par la Caisse des Ecoles.

Enfin, de nombreuses opérations de rénovation, d'entretien ou de mise aux normes des bâtiments abritant nos écoles ont eu lieu : interventions sur les toitures, dans les cours ou dans les sous-sols.

- la réalisation de la troisième tranche de modernisation des installations électriques de l'école Littré où une nouvelle ligne de self a été installée dans le réfectoire ;
- la modernisation et la mise aux normes du système d'alarme du groupe scolaire Madame où par ailleurs la salle polyvalente et les sanitaires attenants ont été rénovés ;
- la mise aux normes du satellite de restauration de l'école maternelle 39 rue Saint André des Arts.



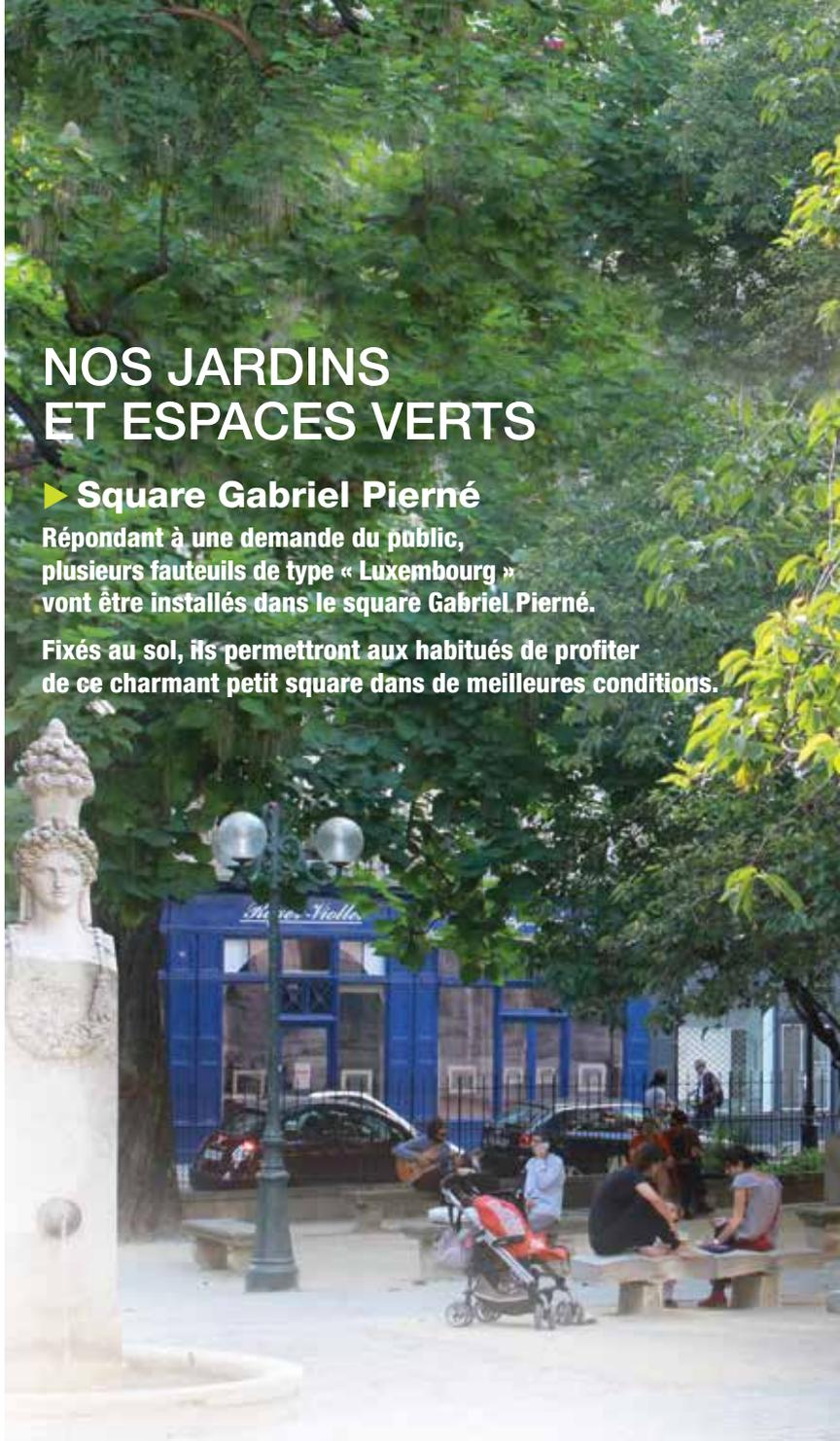
Jean-Pierre Lecoq avec Madame Château qui fait partie de l'équipe d'entretien des locaux de l'école Saint André des Arts.

## NOS JARDINS ET ESPACES VERTS

### ► Square Gabriel Pierné

Répondant à une demande du public, plusieurs fauteuils de type « Luxembourg » vont être installés dans le square Gabriel Pierné.

Fixés au sol, ils permettront aux habitués de profiter de ce charmant petit square dans de meilleures conditions.



### ► Jardinière rue Francisque Gay

Suite à des dégâts subis sur la jardinière de la rue Francisque Gay, des travaux de maçonnerie ont été effectués début juillet. La clôture et l'arrosage ont été reposés et de nouvelles plantations y ont été réalisées.

## À NOTER



**Le square Jean-Jacques Olier,** situé à l'extrémité de l'Allée du Séminaire, est fermé depuis quelques mois en raison des travaux engagés par le Sénat dans son immeuble du 75 rue Bonaparte.

Ce square a été confié au Sénat pendant la durée des travaux, lequel s'est engagé à le remettre en état à l'issue des travaux au printemps 2015.



## SUR L'ESPACE PUBLIC

### ► Voirie

En matière de voirie, **trois opérations majeures d'entretien du domaine viaire ont été réalisées :**

- **la chaussée de la rue d'Assas**  
(entre les rues Vaugirard et Fleurus),
- **la chaussée de la rue du Four**  
(entre les rues des Ciseaux et Mabillon)
- **le trottoir pair de la rue de Vaugirard**  
(entre Assas et Jean Bart).



### ► Cabines téléphoniques

Le retrait progressif des cabines téléphoniques a déjà commencé. Il est la conséquence directe de l'équipement quasi généralisé des Parisiens en téléphone mobile et répond à une exigence de désencombrement de l'espace public.

A terme, seules deux cabines seront conservées dans le 6<sup>e</sup> en raison de l'obligation de service universel imposé à France Telecom : place du 18 Juin 1940 et 123 boulevard Saint-Germain.



### ► Sanisette rue du Four

Par ailleurs, conformément à un vœu adopté lors du Conseil d'arrondissement du 3 février 2014, **une sanisette Decaux a été installée rue du Four à proximité de l'accueil de jour Saint-Germain.**

Son implantation a nécessité un élargissement du trottoir.

### ► Fontaine Carpeaux

Cette magnifique fontaine située dans les jardins de l'Observatoire n'a pas pu, jusqu'à maintenant pour des raisons techniques, être remise en eau.

**Elle devrait l'être à l'automne après que la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVES), saisie par Jean-Pierre LECOQ dès le mois d'avril, ait fait réaliser les travaux d'hydraulique indispensables.**

### ► Statue d'Alfred Vulpian

Rappelons qu'Alfred VULPIAN (1826-1887) ami de CHARCOT, professeur agrégé de Médecine, élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences en 1886 un an avant sa mort fut le découvreur de l'adrénaline et contribua aux premières descriptions de la sclérose en plaque.

Sa statue qui orne les escaliers de la rue Antoine Dubois, à deux pas des magnifiques bâtiments de Paris 5 qui furent le siège de la Faculté de Médecine de Paris (dont il sera le doyen entre 1875 et 1881) sera bientôt éclairée le soir.

**Tout en attirant l'attention sur cette statue dédiée à un pionnier de la médecine, elle permettra de rehausser l'éclat et le charme de la rue Antoine Dubois.**



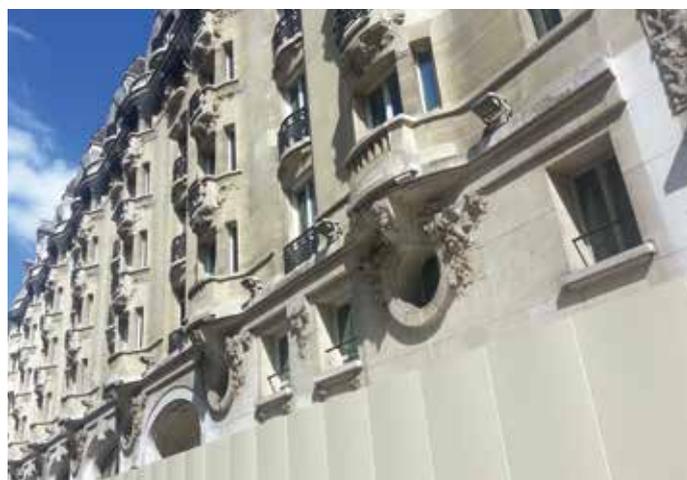
# LES GRANDES OPÉRATIONS... en cours et à venir

## ► L'HÔTEL LUTETIA 3 ans de travaux pour se rénover et s'embellir

L'unique grand hôtel de la Rive Gauche a fermé ses portes le 14 avril dernier pour trois ans de travaux.

Le groupe Alrov, le nouveau propriétaire, veut remettre aux normes cet établissement emblématique de Saint Germain-des-Prés.

Construit il y a un siècle à la demande de Mme BOUCICAUT, propriétaire du Bon Marché, l'Hôtel LUTETIA ne répondait plus aux normes de confort et de standing digne d'un grand hôtel parisien.



La réhabilitation engagée depuis quelques mois concerne toutes les composantes du bâtiment : canalisations, réseaux électriques et informatiques, climatisation, décoration, services. Les façades extérieures et intérieures seront restaurées et un spa-piscine sera créé.

Un certain nombre de salles et de décorations intérieures sont classées au titre des Monuments Historiques. Ce patrimoine sera préservé et restauré.

**L'emprise de chantier sera mise en place à partir du mois de septembre, avec notamment l'installation de bungalows au droit de la façade de l'hôtel côté boulevard Raspail.**

Le cheminement des piétons continuera d'être assuré entre la rue d'Assas et la rue de Sèvres, pendant toute la durée des travaux.

## ► LYCÉE MONTAIGNE en 2016, la rénovation s'achèvera

La RIVP, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux du collège et du lycée Montaigne pour le compte de la Région Ile-de-France, a présenté le détail de la dernière tranche de travaux qui se déroulera du printemps 2015 à la rentrée de septembre 2016.

Ces travaux ont mis de nombreux mois avant d'être actés en raison notamment d'un transfert de maîtrise d'ouvrage du Département de Paris à la Région.

Depuis 1994 et le début de la rénovation, de nombreux travaux ont été réalisés principalement dans les bâtiments du collège. La dernière tranche concernera donc le lycée (ailes A et B de la cour) pour un montant d'un peu plus de 6 millions d'euros.

**Ainsi seront aménagées des salles de cours, d'informatique, de SVT, de langues, de sciences physiques, ainsi que des laboratoires et des sanitaires. Le ravalement des façades intérieures sera également réalisé ainsi que la révision des couvertures.**

Le collège sera concerné par la création de 7 salles de classe aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du bâtiment donnant sur la rue Auguste Comte.

## ► CENTRE PARIS II RUE D'ASSAS L'achèvement des travaux

L'aménagement paysager des toitures-terrasses du centre Assas promis depuis plusieurs années par l'Université Paris II va enfin avoir lieu durant le second semestre 2014. Cet aménagement, très attendu des riverains et relancé régulièrement par la Mairie du 6<sup>e</sup>, consistera à masquer les émergences techniques qui étaient apparues au moment des travaux de mise aux normes de la Faculté de droit de la rue d'Assas.

# Les instances de démocratie locale à Paris : QUI FAIT QUOI ?

Photo de gauche :  
Le conseil d'arrondissement du 6<sup>e</sup>.  
Photo de droite : Le Conseil de Paris



par **Olivier PASSELECO**  
Adjoint au Maire chargé de la culture et de la communication

**La Ville de Paris est dotée d'un statut différent de ceux des autres communes françaises pour plusieurs raisons** : d'abord parce qu'elle est la capitale de la France, où siègent les grandes institutions politiques nationales (Présidence de la République, Gouvernement, Parlement...), mais aussi parce qu'elle a toujours été l'épicentre des révoltes qui ont jalonné notre histoire, d'Etienne Marcel aux événements de mai 1968, en passant par la Ligue, la Fronde, les révolutions de 1789, 1830 et 1848, la commune de 1871, les émeutes du 6 février 1934...

Voilà pourquoi le pouvoir central a toujours voulu imposer à la Ville de Paris un statut particulier, lui permettant de mieux la contrôler, et la raison pour laquelle il n'a pas existé de Maire de Paris –sauf à de rares et brèves périodes- jusqu'à une période récente. **Il faut en effet attendre la loi du 31 décembre 1975 pour que soit instaurée la fonction et mars 1977 pour que soit élu le premier Maire de Paris, Jacques Chirac.**

**Le statut actuel de Paris est régi par la fameuse loi PML du 31 décembre 1982**, qui innove en créant les conseils et les maires d'arrondissement, mais qui confirme le statut de 1975 sur deux points : Paris reste à la fois une commune et un département (le Conseil de Paris étant donc à la fois Conseil municipal et Conseil général), et Paris demeure la seule ville de France où les pouvoirs de police ne sont pas exercés par le Maire mais par le Préfet de Police, haut fonctionnaire de l'Etat dépendant directement du Gouvernement.

Aujourd'hui, les instances de démocratie locale qui administrent Paris se présentent ainsi : au sommet de la pyramide, **le Maire et le Conseil de Paris**, qui gèrent les affaires concernant la commune et le département de Paris ; à la base,

**les vingt Maires et Conseils d'arrondissement**, qui s'occupent des affaires les concernant. Les 163 Conseillers de Paris qui siègent à l'Hôtel de Ville et les 364 Conseillers d'arrondissement sont élus tous les 6 ans au suffrage universel direct par les parisiens lors des élections municipales, arrondissement par arrondissement. Le Maire de Paris n'est donc pas désigné directement par les électeurs, mais par ses pairs, c'est-à-dire les 163 Conseillers de Paris.

Au niveau de chaque arrondissement, **si le Maire, les adjoints et le Conseil d'arrondissement doivent être considérés comme les institutions décisionnelles majeures au plan local**, la loi du 27 février 2002, dite « démocratie de proximité », a ajouté une instance de dialogue et de consultation, **les Conseils de Quartier**. Au nombre de 6 dans le 6<sup>e</sup>, ces conseils sont composés de trois collèges : le premier est celui des élus et des personnalités qualifiées, le second celui des représentants des associations, et le troisième celui des habitants, tirés au sort.

Il faut citer enfin, pour compléter le dispositif, l'existence de ce que l'on appelle le comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (**C.I.C.A.**), qui réunit au moins une fois par trimestre, pour débattre de thèmes locaux, les membres du Conseil d'arrondissement avec les représentants des associations exerçant leur activité dans l'arrondissement.

Tel est le système de gouvernance en vigueur, dont on peut se demander s'il ne mériterait pas d'être sensiblement réformé, notamment dans le sens d'un **accroissement important des pouvoirs des Maires et des Conseils d'arrondissement**, afin de permettre à la démocratie locale de s'exprimer de manière plus concrète et efficace.



# LE POINT SUR

## la présence des Roms dans le 6<sup>e</sup> arrondissement



Depuis de nombreux mois, des mendiants communément appelés « Roms » sont présents sur le territoire du 6<sup>e</sup> notamment boulevard Saint-Germain, dans le secteur Seine-Buci-Odéon ainsi que rue de Rennes, notamment dans le secteur Rennes-Raspail. Je rappelle d'abord que ces populations, provenant d'Europe centrale, arrivent en France en toute légalité. En effet, la législation européenne permet la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne.

Malheureusement, un grand nombre d'entre eux, exploités par des réseaux mafieux, se livrent ensuite à Paris, principalement dans le centre de la Capitale, à la mendicité, parfois agressive, et à la délinquance : vols à la tire et aux distributeurs automatiques de banque qui sont souvent le fait de jeunes mineurs.

**Seul le Préfet de Police dispose du pouvoir de police— administrative et judiciaire— à Paris. Pour autant, ses moyens légaux d'intervention restent insuffisants.**

Le délit de vagabondage a été supprimé au début des années 80. La mendicité n'est donc plus une infraction. Par ailleurs, le droit français n'apporte quasiment aucune réponse pénale s'agissant des mineurs. Ceux-ci ne sont donc en général pas poursuivis par la justice.

Il faut également savoir que le nouveau Préfet de Police (nommé en 2012) n'a pas souhaité reconduire les arrêtés anti-mendicité qui donnaient à la police une base légale pour intervenir dans certains secteurs. Sans ces arrêtés, les moyens laissés aux forces de police sont donc particulièrement faibles.

**Cependant des opérations de police ont lieu dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, en particulier vis-à-vis des adultes. Les fonctionnaires de police ont la possibilité de délivrer des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF), ce qu'ils font avec un succès mitigé.**

**En revanche, la présence de jeunes filles ou de mères en compagnie de très jeunes enfants en haillons, n'est pas acceptable.** Ces enfants qui n'ont d'ailleurs— pour certains— aucun lien de parenté avec les adultes qui sont à leurs côtés sont manifestement en danger.

Est-il tolérable dans la France d'aujourd'hui, avec la multitude d'associations ou d'organismes existants, de laisser à la rue dans des conditions sanitaires dégradées, de très jeunes enfants voire des nourrissons au sein de leur mère ?

Aussi, ai-je décidé de saisir solennellement le Préfet de Police, la nouvelle Maire de Paris dont dépendent les services de l'Aide à l'Enfance ainsi que le Procureur de la République afin que ses services, en qualifiant mieux la notion d'abandon manifeste dans lequel ces enfants sont, permettent aux services spécialisés de l'Aide à l'Enfance, d'intervenir.

**Ainsi, cette situation moralement inacceptable sera traitée socialement afin de permettre ensuite d'apporter une réponse pénale vis-à-vis de ceux qui encadrent et organisent ces filières de la misère.**

Jean-Pierre LECOQ

## MÉMO

### FÊTE DE LA PROPRETÉ PLACE SAINT-SULPICE

Les services de la Propreté organisent une Fête de la Propreté à l'attention des scolaires le **lundi 6 octobre sur la place Saint-Sulpice**. Des agents de la propreté seront présents afin de faire découvrir aux élèves de certaines écoles leurs métiers et les actions qu'ils engagent dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

### CONSULTEZ VOTRE DOSSIER CAF AU RIF DE LA MAIRIE DU 6<sup>e</sup>

Les services du RIF sont dotés depuis l'été, d'une borne CAF (Caisse d'Allocations Familiales) qui permet à chaque usager de visualiser son dossier d'allocataire ou de s'enquérir sur les différentes aides existantes. Une permanence de la CAF est spécialement dédiée aux habitants du 6<sup>e</sup>, chaque mardi, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). **Rendez-vous préalable obligatoire au 01 40 46 76 65.**

**RELAIS INFORMATION FAMILLE (RIF) du 6<sup>e</sup> :**  
RdC à gauche dans la cour de la Mairie  
**Horaires :** du lundi au vendredi : 8h30 - 17h,  
jeudi nocturne jusqu'à 19h30.

## Majorité municipale du 6<sup>e</sup>

### Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et Apparentés

Alors que l'UMP et ses alliés centristes ont dénoncé durant la campagne municipale le manque de sincérité du budget 2014, Anne Hidalgo vient finalement de reconnaître l'existence d'un « trou » de 400 millions d'euros !

Ce résultat est dû aux 13 années de l'ère Delanoë durant lesquelles le nombre de fonctionnaires est passé de 40 000 à 54 000 agents (+ 35 %), la dette a été multipliée par 4, le montant des impôts payés par les Parisiens a augmenté de 40 %. Pendant ce temps, la ville a dépensé des centaines de millions d'euros dans des opérations culturelles élitistes (Cent-Quatre, Gaité Lyrique) ou dans l'aménagement des Halles. Sur le travail dominical, parce qu'il est urgent d'attendre, Anne Hidalgo s'est empressée de demander la création d'une Mission d'information et d'évaluation des élus qui ne rendra ses conclusions que dans... six mois alors que la décision aurait pu être immédiate.

En matière de sécurité, l'inaction de la municipalité et l'angélisme du Gouvernement ont conduit à une hausse durable de la délinquance à Paris avec +10 % d'atteintes aux biens en un an, soit en moyenne 40 cambriolages par jour à Paris !

Avant l'été, le Groupe UMP a déposé un vœu qui proposait notamment

le renforcement de la vidéo protection, une réorientation de l'action des ASP vers la sécurisation de l'espace public et un plan d'action pour la propreté et l'éclairage public. Le groupe UMP a enfin demandé à la Maire de Paris et au Préfet de Police de rendre publics les chiffres de la délinquance dans chaque arrondissement.

Mais tout cela ne semble pas beaucoup intéresser la mairie de Paris ...

---

**Jean-Pierre LECOQ**, Conseiller de Paris, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement

**Alexandre VESPERINI**, Conseiller de Paris

**Jean-Charles BOSSARD**, Premier Adjoint au Maire

**Chantal LAMBERT-BURENS**, Adjointe au Maire

**Marie-Thérèse LACOMBE**, Conseillère d'arrondissement

**Andrea BEGO GHINA**, Conseiller d'arrondissement

*Apparentés :*

**Olivier PASSELECO**, Adjoint au Maire

*Fédération Nationale des Élus Républicains et Radicaux (FNERR)*

**Arielle BEAUCAMPS**, Adjointe au Maire

### UDI

Près de 5 mois après notre magnifique victoire dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, il est temps en cette période de rentrée de tirer un premier bilan de notre nouvelle municipalité. Nous devons avant tout remercier notre Maire, Jean-Pierre LECOQ, qui a su efficacement réaliser les conditions de l'Union, indispensable pour garantir notre succès. Les sensibilités de la Droite et du Centre ont été rassemblées et les électrices et les électeurs ont su le reconnaître en nous élisant dès le 1<sup>er</sup> tour.

Cette large victoire prouve que les habitants du 6<sup>e</sup> sont satisfaits de l'action de leurs représentants, toujours à leur écoute et à leur service.

L'équipe est au travail, chacun est à son poste et nous devons dire combien nous sommes heureux d'en faire partie.

Au cours de la mandature, l'UDI s'affirmera aux côtés de l'UMP et du Modem comme le partenaire actif et loyal de cette majorité municipale.

---

**Martine CHEVALIER-AULAGNIER**, Conseillère d'arrondissement

**Bertrand PAVLIK**, Conseiller d'arrondissement

### Modem

Les centristes doivent travailler à un programme crédible et efficace.

La Ville de Paris, qui avait connu jusqu'ici une certaine prospérité, sera rapidement contrainte de se préoccuper sérieusement de la baisse de ses revenus et de son dynamisme économique. En France comme à Paris, il est plus que jamais nécessaire de proposer de vraies solutions pour équilibrer nos comptes publics, relancer l'économie et l'emploi, simplifier et moderniser nos modes de fonctionnement.

Ces chantiers seront particulièrement difficiles à conduire sur fond de crise économique, morale et institutionnelle. Les élus, quel que soit leur parti, choisiront-ils de privilégier l'intérêt du pays et de

Paris ou les calculs politiques à court terme ?

Les centristes doivent dès maintenant donner l'exemple du courage politique et de la créativité et travailler à un programme pour sortir la France des multiples crises auxquelles elle est confrontée, dans un calendrier qui risque d'être accéléré par les fractures qui secouent un paysage politique très instable.

---

**Anne-Sophie GODFROY-GENIN**, Adjointe au Maire

**Marielle DE SARNEZ**, Députée européenne, Conseillère de Paris

## Groupe Socialiste et Apparenté

Je tiens à remercier chaleureusement les 26,12% d'électeurs qui se sont exprimés dès le premier tour des municipales en faveur du rassemblement de la gauche dans notre arrondissement. Comme élue socialiste du 6<sup>e</sup>, j'ai aujourd'hui l'honneur de soutenir l'action d'Anne Hidalgo pour Paris et de défendre les valeurs progressistes au sein de notre arrondissement. Ce travail, je tiens à le mener au

service de tous les habitants du 6<sup>e</sup> en restant à votre écoute au quotidien. En espérant échanger avec vous bientôt, je souhaite à tous une excellente rentrée.

---

**Juliette RAOUL-DUVAL**, Conseillère d'arrondissement